



L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LA CONCEPTION ET L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Il est souvent fait allusion dans les processus d'élaboration de projet urbain aux "limites des démarches participatives et de concertation avec les habitants".

À travers l'expérience menée à Échirolles, nous allons voir que si la participation des habitants à l'élaboration du projet urbain en général et l'aménagement des espaces publics en particulier risque d'être limitée ou formelle, au départ, elle peut évoluer et donner des résultats assez surprenants.

LE PROJET URBAIN

L'étude de projet urbain pour les deux quartiers qui composent la Villeneuve d'Échirolles en procédure DSQ a permis d'élaborer une programmation fine et détaillée des interventions sur les espaces extérieurs, autrement dit "les lieux de vie des habitants". Le parti pris est de se réappropriier ces lieux par le renforcement de leur caractère public et semi-privatif. Elle a également permis de faire des propositions de recomposition et de qualification urbaine dans l'ensemble des quartiers.

Il apparaît important de rappeler que :

1/ L'un des enjeux de l'étude de conception urbaine a été de prendre en compte en cours de route le projet d'extension de la ligne de tramway dont le développement était difficilement prévisible en 1990, ainsi que l'implantation de l'équipement polyvalent à vocation communale et de quartier comme un élément majeur de la recomposition.

2/ Bien qu'en 1994 les travaux en cours sur les espaces publics soient plus importants que ceux déjà réalisés, il faut tout de même savoir qu'au moment du lancement de l'étude du projet urbain, et dans le cadre de la procédure DSQ l'aménagement et l'équipement de certains pieds d'immeubles liés à la réhabilitation du bâti avaient déjà été entamés.

Le projet urbain a finalement été présenté à la population en présence des élus de la ville. Des débats publics ont eu lieu à plusieurs reprises. Une exposition itinérante a été organisée dans les quartiers concernés.

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL POUR UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION À L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

En ce qui concerne l'aménagement de ces espaces, et afin d'organiser la concertation la plus large possible, l'équipe du DSQ a inventé une méthode de travail originale qui est reconnue par les partenaires en particulier les élus de la Ville d'Échirolles.

Trois groupes de projet sont constitués :

- le premier par les techniciens des services techniques de la Ville, ceux des organismes HLM, et un membre de l'équipe DSQ ;
- le deuxième par les travailleurs sociaux du quartier, éducateurs, animateurs, assistantes sociales, etc., et l'équipe DSQ ;
- le troisième par les représentants d'habitants, ainsi que le DSQ.

1/ Dans un premier temps, le paysagiste travaille simultanément avec les trois groupes de projet et établit avec eux un état des lieux, une prise de commande ainsi qu'un carnet de contraintes.

2/ Dans un deuxième temps, il élabore des esquisses après avoir défini les critères de pertinence des travaux à effectuer sur les espaces publics tenant compte des prévisions financières.

3/ La proposition est alors présentée en plénière aux élus, aux trois groupes de projet ainsi qu'à l'ensemble des habitants. À la fin d'un débat et suite aux discussions, l'esquisse est enrichie et remodifiée si nécessaire.

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



Aujourd'hui, la méthode s'avère relativement rentable : peu de dégradations ont été relevées après les réaménagements effectués sur les secteurs étudiés.

Si au départ les habitants manifestaient moins d'intérêt à ces rencontres que lors des travaux de réhabilitation du bâti, au fur et à mesure, les choses ont changé.

Est-ce parce qu'ils se rendent compte, qu'être bien dans son appartement ne suffit pas si l'espace extérieur est dévalorisé ?

Ou bien est-ce parce que les relations avec les différents partenaires intervenant dans le quartier ont changé ?

La réponse se trouve peut-être dans la façon dont se sont déroulées les choses sur l'un des derniers secteurs touché par les travaux de réhabilitation : le secteur du Gâtinais. Comme souvent, une paysagiste est désignée pour élaborer le projet d'aménagement des espaces publics du secteur Gâtinais. L'esquisse présentée au débat public a été travaillée avec les trois groupes de projet selon la méthode définie par l'équipe DSQ.

Lors de la présentation "en plénière" les habitants étaient fortement représentés et leurs revendications étaient nombreuses. Certaines

nécessitaient une négociation vue leur incidence financière. Si l'esquisse proposée au débat public intégrait bien les contraintes des techniciens, elle ne prenait pas suffisamment en compte les demandes des locataires. Pourtant, leur association avait chargé les responsables des montées d'immeuble de consulter un maximum d'usagers ce qui leur a permis de faire des propositions très riches pour une meilleure appropriation de l'espace public et semi-public.

En tout cas, ces locataires se sentant incompris, ont décidé de s'exprimer autrement pour faire valoir leurs revendications. Mettant à profit les aptitudes d'un jeune membre de l'association et avec la bonne volonté de tous, ils ont réalisé la maquette de leur quartier. Il ne s'agit pas vraiment d'un contre-projet puisqu'ils ont pris la précaution d'associer la paysagiste. En plus d'avoir très clairement montré comment ils imaginaient certains espaces les plus significatifs, ils ont fait preuve d'une bonne connaissance du moindre recoin de leur quartier. Par souci du détail, ils ont relevé avec précision toutes les antennes paraboliques qui ont tendance à se multiplier, une réalité que personne n'a voulu discuter avec eux.

Outre la fierté des représentants, on sent bien que a situation change à Échirolles.

Mots clés : conception de projet, concertation, espace extérieur, participation des habitants

Rédacteur : Oumelkir NAFA - CR•DSU, mars 1995

Coproduction :

CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 00 (33) (0)4 78 77 01 43 - Fax : 00 (33) (0)4 78 77 51 79
HABITAT-FORMATION - 12 rue Poncelet - 75017 PARIS - Tél. : 00 (33) (1) 44 15 14 00

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive